

Notre vision pour une place au sein du gouvernement pour le secteur à but non lucratif

Automne 2023



À quoi le secteur et notre société pourraient-ils ressembler après quinze années d'existence d'une place au sein du gouvernement fédéral pour les organismes à but non lucratif?

Collectivités : Les collectivités canadiennes disposent d'un meilleur accès à des programmes et à des services à but non lucratif de qualité.

Respect : Le secteur à but non lucratif est mieux respecté et apprécié pour ses contributions économiques et sociales.

Travail décent : Les travailleurs et travailleuses du secteur à but non lucratif sont plus nombreux à bénéficier de salaires décents, d'un emploi stable et d'avantages sociaux.

Résolution de problèmes : La relation est renforcée entre le secteur à but non lucratif et le gouvernement fédéral qui travaillent de concert à répondre à des priorités communes comme la réduction de la pauvreté et la crise climatique.

Pourquoi croyons-nous que le secteur a besoin d'une place au sein du gouvernement fédéral?

Intentionnalité : Le secteur à but non lucratif est souvent pris en compte après coup par le gouvernement fédéral et ne bénéficie pas de l'élaboration intentionnelle de politiques, contrairement à un si grand nombre d'autres secteurs.

Réduire la fragmentation: L'approche actuelle du gouvernant est hétéroclite et cloisonnée pour le secteur à but non lucratif, ce qui est source d'inefficacités, de problèmes et de malentendus.

Compréhension approfondie : Le gouvernement connaît mal la valeur économique, l'impact social et l'expertise du secteur, de même que ses modèles opérationnels et financiers.

Accroissement de notre potentiel : Une meilleure relation entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif permettrait d'exploiter pleinement le potentiel économique et social du secteur.

Pourquoi un solide secteur à but non lucratif est-il important pour la société?

Impact énorme : Pratiquement tous les gens au Canada sont touchés ou servis par le secteur à but non lucratif, qu'ils le sachent ou non.

Démocratie : Le secteur à but non lucratif est une composante importante de la société civile, cruciale pour nos structures économiques, démocratiques et sociales.

Rôle unique : Tout comme le secteur public, le secteur à but non lucratif remplit un rôle unique, axé sur le bien social et environnemental mais, comme le secteur privé, il est plus libre d'être agile et d'innover.

Variété de services : Le secteur à but non lucratif offre des services de base et d'urgence, des programmes culturels et éducatifs et collabore avec les secteurs privé et public à résoudre les causes profondes de problèmes sociétaux complexes.

Expertise : Le secteur à but non lucratif possède une expertise et des connaissances tirées de ses relations communautaires qui peuvent être mises à profit pour créer de meilleures politiques publiques.

Une place au sein du gouvernement : Quel devrait-être son rôle?

Politiques publiques : Veiller à ce que les politiques publiques favorisent un secteur caritatif solide, responsable, diversifié et innovant.

Données : En partenariat avec Statistique Canada, collecter et diffuser des données sur le secteur à but non lucratif à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Collaboration : Promouvoir la connaissance du secteur à but non lucratif et la collaboration à l'échelle du gouvernement sur les questions pertinentes pour les organismes de bienfaisance et à but non lucratif.

Défense des intérêts : Défendre à l'interne le secteur à but non lucratif dans les décisions de politique publique de nature générale, susceptibles de se répercuter sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif.

Équité : Résoudre les grandes inégalités au sein du secteur à but non lucratif qui relèvent de la compétence fédérale.

Domaines éventuels dans lesquels élaborer des politiques publiques :

- stratégie de la main-d'œuvre du secteur à but non lucratif
- création de pratiques fédérales équitables et efficaces en matière de financement
- réglementation du contingent des versements
- création de politiques instaurant une formation aux pratiques anti-racistes et anti-oppressives à l'intention des agents de financement
- réduction du fardeau administratif
- soutien de la transformation numérique au sein du secteur à but non lucratif

Une place au sein du gouvernement : Que devrait-elle s'abstenir de faire?

Créer des obstacles : Remplacer ou interrompre les relations du secteur à but non lucratif avec d'autres ministères.

Être responsable de tout le financement du secteur : La place au sein du gouvernement peut élaborer des politiques publiques visant à améliorer les pratiques fédérales en matière de financement, mais les ministères devraient continuer à gérer leurs programmes de subventions et de contributions respectifs.

Perpétuer des inégalités : Servir exclusivement les organismes de bienfaisance et à but non lucratif les plus importants, nationaux, entretenant d'excellentes relations et bien financés.

Une place au sein du gouvernement : À quoi devrait-elle ressembler?

Pérennité : Elle doit être une structure durable qui ne disparaîtra pas après un changement de gouvernement ou quelques années.

Ressources : Elle doit être dotée de ressources adéquates et permanentes (budget et personnel) afin de pouvoir remplir son mandat efficacement.

Autorité : Elle doit posséder l'autorité nécessaire pour faire progresser son mandat et faire une différence significative pour le secteur à but non lucratif et les collectivités qu'il sert. Sa dotation en personnel devrait comprendre des fonctionnaires dotés des pouvoirs adéquats pour exécuter sa mission sur le plan politique et administratif.

Engagement : Elle doit disposer de mécanismes établis, efficaces, équitables et accessibles pour consulter le secteur à but non lucratif dans toute sa diversité.

Expérience du personnel : Son personnel devrait comprendre des personnes ayant l'expérience du travail au sein du secteur à but non lucratif.

Comité consultatif : Son travail devrait être éclairé par un comité du secteur à but non lucratif, à la composition diversifiée et dont les membres sont rémunérés pour leurs contributions.

Une place au sein du gouvernement : Comment nous assurer qu'elle sert le secteur équitablement?

Statut juridique : Elle doit servir tous les organismes communautaires voués au bien public qui ont un impact social, indépendamment de leur statut légal (c.-à-d. y compris les organismes communautaires non dotés de la personnalité morale).

Accessibilité : Elle devrait améliorer l'accessibilité des programmes et des services fédéraux offerts au secteur à but non lucratif.

Communication : Elle doit offrir des canaux de communication et de consultation ouverts, équitables et accessibles.

Politiques publiques : L'une des priorités de ses politiques publiques devrait viser à supprimer les inégalités au sein du secteur à but non lucratif (p. ex. en instaurant une formation aux pratiques anti-racistes et anti-oppressives à l'intention des agents de financement à ou en veillant à l'équité de la législation régissant le contingent des versements).

Quelle est votre vision?

Nous aimerions connaître votre opinion et recevoir vos commentaires pour nous aider à concevoir de futures propositions à ce sujet. Écrivez-nous à [politiquespubliques@imaginecanada.ca!](mailto:politiquespubliques@imaginecanada.ca)